

AA043

BASES

3 jours 21 heures

1 566 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Comprendre les assurances RC des professionnels

Risques et garanties des TPE-PME et des professionnels

OBJECTIFS

- Identifier les activités soumises à une obligation d'assurance

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. COMPRENDRE LE RISQUE DE RESPONSABILITÉ CIVILE

1. Établir le lien entre le droit de la responsabilité civile et l'assurance de responsabilité civile
2. Justifier le besoin d'assurance
 - a) accroissement des réclamations
 - b) accroissement des cas de RC
 - c) sévérité des réparations
 - d) étendue des assurances obligatoires
3. Appliquer la responsabilité civile
 - a) entreprises industrielles et commerciales
 - b) prestataires de service réglementés

B. RC EXPLOITATION

1. Définition : RC du fait du commettant, RC vis-à-vis des tiers
2. Garanties propres à la RC Exploitation (faute inexcusable, biens confiés, vol par préposés, atteinte à l'environnement...)
3. Exclusions propres à la RC Exploitation

C. RC APRÈS LIVRAISON

1. Différentes terminologies : RC Après Livraison / Après Travaux / RC Produits
2. Garanties propres à la RC Après Livraison (frais de retrait, frais de dépose-repose,...)
3. Exclusions propres à la RC Après Livraison

D. RC PROFESSIONNELLE

1. Définition
2. Garanties et exclusions propres à la RC professionnelle

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile
- Chargés d'indemnisation débutants
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.
AA041 - AA037
E-learning AL041

POINTS FORTS

Après avoir exposé les différents régimes de RC applicables, le formateur analysera avec les participants, les garanties proposées pour couvrir chaque risque.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

30 mai au 1^{er} juin 
10 au 12 décembre 

Lyon,

28 au 30 novembre

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.